

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation

24/09/2026

Affichée le 24/09/2026

L'an deux mil vingt-six

Le jeudi premier octobre

à 20 heures

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage

08/10/2026

Etaient présents :

M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. MARIE Christophe, M. VASLET Didier, M. GERVIS Philippe, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, M. HURAUX Alexandre, Mme MARTIN Sylvie, M. JUHEL Arnaud, Mme LENDORMY Clémence, M. NOUHAUD Cyril, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. LOISEAU Frédéric, M. CÔTE Arnaud, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés :

Mme BROSSAY Aurélie

Mme BOUGOUIN Vanessa

Mme GUILLOT Annabelle

M. NOUHAUD Cyril a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 20

2026.10.98) RÉHABILITATION D'UNE LONGERE D'HABITATION EN MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° 2026.05.56 du 28 mai 2026 approuvant l'APD et le plan de financement de la MAM.

Il est proposé de solliciter un fonds de concours communautaire à Couesnon Marches de Bretagne pour ce projet.

Dépenses prévisionnelles pour le projet de réhabilitation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles : **719 238.06 € HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de solliciter un fonds de concours à Couesnon Marches de Bretagne pour ce projet prévu en 2027,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 15 octobre 2026

Le Maire :

O. GAIGNE